
Lettre de Gilles de Robien aux enseignants.

Numéro d'inventaire : 2006.07011

Auteur(s) : Gilles de Robien

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Ministère de l'Éducation nationale, de l'ens. supérieur et de la recherche (110 rue de Grenelle, 75357 Paris Paris)

Date de création : 2006

Description : Feuille imprimée recto verso à en-tête de la République française

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Lettre générique pour la rentrée scolaire 2006 (datée du 30 août 2006) à tous les enseignants de France, exposant les grands axes de la politique du Ministre.

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)
Politique de l'éducation

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2



707402

1662

Le Ministre

Mlle ANNIE HULLIN
RESIDENCE FLAUBERT
134 RUE DU RENARD
76000 ROUEN

Paris, le 30 août 2006

Chère Nastasia, cher Nastier,

La rentrée scolaire est un temps fort pour les familles comme pour vous. C'est à chaque fois un nouveau défi à relever pour tous les enseignants, pour les chefs d'établissement et l'ensemble des membres de la communauté éducative. Je vous ai déjà beaucoup demandé l'an passé ; je sais que cette année encore je pourrai compter sur votre dévouement, vos efforts et votre sens du service public pour veiller à la réussite de tous les élèves ainsi qu'au bon fonctionnement de l'administration scolaire.

L'engagement quotidien de chacun, quelle que soit la mission ou la fonction qu'il exerce au sein de l'école, du collège, du lycée ou des services académiques, est indispensable. La force de notre service public réside dans la cohésion de la communauté éducative. Et je suis heureux d'accueillir les 89 600 personnes qui prennent pour la première fois des fonctions à l'Éducation nationale.

Cette rentrée 2006 est aussi l'occasion de mesurer à quel point, depuis un an, l'Éducation nationale a avancé pour mieux répondre à ses missions grâce à des mesures concrètes, pragmatiques et utiles qui prennent maintenant effet et dont vous allez être les acteurs :

- **la maîtrise de la lecture et de l'écriture**, dès le départ de la scolarité, est la première condition de l'égalité des chances : les programmes ont été modifiés pour le cours préparatoire ; le niveau de lecture et d'écriture de tous les élèves de CE1 fera l'objet d'une évaluation en octobre ;
- **les directeurs d'école** auront plus de temps pour exercer leurs missions et pourront être assistés par 50 000 emplois vie scolaire ;
- une attention plus forte est portée aux **savoirs fondamentaux** avec la définition du "**socle commun**" qui donne une ambition élevée et exigeante à la scolarité obligatoire, tout en ayant le souci de mieux aider les élèves en difficulté : les programmes personnalisés de réussite éducative sont généralisés cette année à l'école élémentaire, en CE1 et au collège, en 6^e ; les technologies de l'information et de la communication seront davantage mises au service de l'accompagnement à la scolarité et du soutien à la pédagogie ;
- **la relance de l'éducation prioritaire** se concrétise par la mise en place des 249 réseaux "ambition réussite". Les collèges et les écoles qui en font partie bénéficient de moyens renforcés, en faveur des élèves qui connaissent les plus grandes difficultés scolaires et sociales ;

- pour donner une chance aux élèves qui ont besoin d'autres méthodes pour apprendre et pour éviter qu'ils sortent du système éducatif sans qualification, un nouveau parcours de réussite leur est proposé avec **l'apprentissage junior** ;
- les lycéens seront davantage soutenus : le nombre **d'élèves boursiers au mérite** passe de 28 500 à 100 000 ; 100 000 étudiants sont mobilisés pour accompagner 100 000 élèves issus des quartiers défavorisés ; l'allègement des groupes de **langues vivantes** en terminale est poursuivi pour consacrer plus de temps à la **pratique orale** ;
- **la scolarisation des élèves handicapés** s'inscrit désormais dans le quotidien de nos écoles et établissements : leur accueil, leur scolarité et leurs examens sont adaptés à leurs besoins ;
- **la santé scolaire** fera l'objet de nouvelles initiatives ; elle bénéficie dès cette rentrée de la création de 300 postes d'infirmières supplémentaires.

Aussi je veux vous exprimer ma **confiance** pour la mise en œuvre de toutes ces mesures.

J'ai également souhaité que la rentrée 2006 soit l'occasion **d'associer les parents à la vie et au fonctionnement de notre école** : leur rôle et leur place sont désormais reconnus dans le code de l'éducation. Le suivi de la scolarité par les familles implique que celles-ci soient bien informées des résultats, mais aussi du comportement scolaire de leurs enfants ; la compréhension par les parents des grands enjeux du système éducatif, notamment celui du "socle commun", la connaissance des parcours de formation, le respect de la mission des enseignants constituent des atouts majeurs pour une meilleure réussite de leurs enfants.

Nous ferons en particulier un effort d'information à l'intention des 500 000 parents d'élèves scolarisés dans les réseaux "ambition réussite" pour leur expliquer le fonctionnement de l'école et leur rappeler leur rôle et leurs devoirs dans l'éducation de leurs enfants.

C'est tous ensemble que nous progresserons pour offrir plus de chances aux élèves qui nous sont confiés. Beaucoup d'entre vous, que je rencontre avec plaisir lors de mes déplacements, me disent qu'ils ne sont pas suffisamment informés de l'action menée pour adapter notre système éducatif aux exigences de notre temps. C'est pour cette raison que le site du ministère **www.education.gouv.fr** a été rénové et qu'un journal vous sera dorénavant adressé.

Enfin il me semble que le ministère doit avoir une approche globale cohérente et le souci d'un traitement plus personnalisé des situations individuelles. Afin de développer les efforts accomplis en ce sens par les services des rectorats, j'ai créé en mai dernier, au sein de notre ministère, une direction générale des ressources humaines qui me fera des propositions pour améliorer les procédures et la gestion des différentes carrières.

En vous exprimant ma gratitude et la reconnaissance de la Nation pour le travail que vous accomplissez, je vous prie, chère Madame, cher Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de mes salutations confiantes et dévouées.

Bonne rentrée à vous !



Gilles de Robien

